

Règlement général de Tout Roanne Court du 02/04/2023

Organisateurs

Le Club Athlétique du Roannais et la Ville de Roanne.

Départ(s)

5km : 9h45' ...Rue Jean Jaurès « à 50m de la Place des Promenades Populles ».

10km : 10h15' Place des Promenades Populles.

Arrivée(s)

Place des Promenades Populles.

Engagement

Course ouverte aux licenciés ou non licenciés nés en 2007 et avant pour le 5 et 10km

La participation au 5km et au 10km à label FFA est subordonnée à la présentation :

- soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivrés par la FFA.
- soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- soit d'un certificat médical indiquant l'absence de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.
- **Le code du sport ne permet plus de présenter une licence de triathlon, course d'orientation ou de pentathlon moderne.**

Inscription : à prioriser sur www.logicourse.fr jusqu'au 31 mars 2023 à minuit.

Tarifs :

10km : 16€ en ligne « tout frais inclus », 17€ à la permanence de la veille de 14h à 18h **Gymnase du Lycée Jean Puy (rue Noelas)** ou bien 18€ le matin de la course jusqu'à 9h30' dernier délai

5km : 9€ en ligne « tout frais inclus », 10€ à la permanence de la veille de 14h à 18h **Gymnase du Lycée Jean Puy (rue Noelas)** ou bien 12€ le matin de la course jusqu'à 9h15' dernier délai.

Selon les recommandations de la FFA, **remise automatique de 2€ lors de l'inscription** pour tous les licenciés FFA compétition ou Running.

Retrait des dossards

Gymnase du Lycée Jean Puy (rue Noelas) la veille de la course de 14h à 18h et le jour de la course à partir de 8h. Un tee-shirt technique de qualité sera remis lors du retrait des dossards.

Chronométrage assuré par la société Logicourse agréée FFA

Puce fixée à la chaussure et devant être rendue dans le sas d'arrivée.

Dossard positionné obligatoirement sur la poitrine.

Ravitaillement

A chaque tour et à l'arrivée.

Résultats

Affichés sur la Place des Promenades Populles au fil des arrivées. Sur le site www.logicourse.fr en fin d'après-midi.

Récompenses

10km : suivant barème des primes au scratch (consultable sur demande) et au premier et première de chaque catégorie de cadets à masters (par 5 années d'âge). Non cumul des récompenses entre primes au scratch et récompenses par catégorie. Remise des récompenses à 11h30' au kiosque situé au centre de la Place des Promenades Populles.

5km : aux 3 premiers au scratch en masculins et féminines.

Sécurité

La sécurité sera assurée par la police municipale ainsi que 52 bénévoles équipés de chasubles jaunes avec des responsables de secteurs. **Le port des écouteurs par les coureurs sera interdit pour la sécurité de tous et la régularité de la course.**

Assistance médicale

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et par un équipage de Secouristes avec 2 véhicules de premiers secours.

Contrôle anti-dopage

La course peut faire l'objet d'un contrôle anti-dopage selon les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Assurance

Le club organisateur est couvert par une assurance concernant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants.

Information et liberté

J'autorise les organisateurs de cette course, ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Conformément à la loi informatique et liberté, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès du Club Athlétique du Roannais.

Règlement

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

Cas particuliers

Challenge CIC-Sport-Entreprises-Territoire Engagements groupés et centralisés auprès du club organisateur avec les mêmes conditions que le règlement général en ce qui concerne la présentation de la licence ou du certificat médical.

Toutes les mesures sanitaires éventuellement en vigueur le jour de la course seront mises en place et feront l'objet d'une adaptation du présent règlement.
